

## Descriptif

### EVOLUTION DES ECOLES DE PECHE

Précédemment, les écoles de pêche recevaient l'agrément des Présidents de fédération. Pour les Atelier Pêche et Nature, on ne parle plus d'agrément, mais de validation. La signature du Président de la fédération certifie que les documents présentés par le Président de la structure de pêche associative (AAPPMA ou Fédération) pour son A.P.N. sont conformes au contenu du dossier prévu par la Fédération Nationale pour la Pêche en France.

L'A.P.N., qu'est-ce que c'est?

C'est avant tout un lieu de rencontre et d'échanges entre passionnés. Des bénévoles se mettent à la disposition de tous, enfants et adultes, afin de partager leurs expériences. C'est une approche altruiste qui consiste en la découverte non seulement des techniques de pêche, mais aussi et surtout, de la sensibilisation au milieu naturel.

En effet, les personnes intéressées peuvent, à leur contact, découvrir des notions écologiques essentielles telles les réseaux trophiques, les niches écologiques, les notions de domaine vital, ainsi que la faune caractéristique des milieux aquatiques, macroinvertébrés, oiseaux, poissons, mammifères, etc.

### FONCTIONNEMENT

Les intervenants au sein des A.P.N. sont des bénévoles qui veulent transmettre un savoir, une technique, une passion. Ces passionnés respectent les statuts de l'association et connaissent parfaitement les normes de sécurité en vigueur, dans leur domaine d'activité.

Au sein de la Fédération, un salarié titulaire du Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sportive option "pêche de loisir", est chargé de coordonner les actions des A.P.N.